

CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2011
Convocation : 08/02/2011

Présents : CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MUZEL Loïc, MORELIERE Claudette, RAMBAUD Josiane, GOUTTEBROZE Johann, ROBERT René et CORAND Carole
Absents excusés : MAZIOUX Marilyne, EXTRAT Michèle
Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

C.C.A.S. COMPTE ADMINISTRATIF 2010 et BUDGET PRIMITIF 2011

Monsieur le maire donne le compte rendu de la réunion du C.C.A.S. qui s'est tenu auparavant.
Le compte administratif 2010 du C.C.A.S. avec 2 408.21 € de recettes et 1 925.40 € de dépenses présente un excédent de fonctionnement de 482.81 € qui sera reporté au budget primitif 2011 équilibré à 1 832.81 € avec pour dépenses principales les colis de Noël et le remboursement de transport scolaire aux familles des enfants fréquentant le RPI.

DEMATÉRIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Mr le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du développement de l'administration électronique, la Préfecture de la Loire et le Département ont mené un projet commun qui permet aux communes qui en font la demande de bénéficier de l'accès au service de télétransmission des actes, ce qui permet de nombreux avantages tels que réduction des coûts d'affranchissement, papier, gain de temps, délivrance d'un accusé réception en temps réel. Une convention récapitule les modalités de cette adhésion. Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour accepter le recours à la télétransmission, autoriser le maire à signer les conventions avec le Conseil Général et le Préfet.

DEMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Toujours dans l'esprit de dématérialisation électronique, le Conseil Général de la Loire met gratuitement à disposition des communes et des établissements publics de la Loire un service de dématérialisation de marchés publics. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord, autorise le maire à signer la convention avec le Conseil Général.

WC PUBLICS ET LOCAL DE RANGEMENT

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un WC publics avec local de rangement communal en rez-de-jardin. Suite à la consultation lancée, il fait part du choix de la commission appel offre qui a examiné les devis.

- Lot 1 (terrassement, maçonnerie, charpente couverture, plâtrerie peinture, menuiseries intérieures/extérieures et carrelage) : Entreprise de maçonnerie Michel CHABRY de Pinay pour un montant de 35 795,61 € HT
- Lot 2 (plomberie, zinguerie) : Entreprise DEMARE Didier de Balbigny pour un montant de 2 956.10 € HT

soit un total de 38 751.71 € HT

Il rappelle qu'une subvention de 20 % au titre de la DGE a été obtenue.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte les devis, autorise le maire à signer les documents et à demander une subvention complémentaire au titre de l'enveloppe parlementaire 2011.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Ils sont présentés par Mr PARDON Sébastien, 1^{er} adjoint

- **Le budget principal** avec **190 065.88 €** de dépenses et **221 173.55 €** de recettes présente un excédent de fonctionnement de **31 107.67 €** et avec **225 652.71 €** de dépenses et **223 135.09 €** de recettes en investissement présente un déficit de **2 517.62 €**.

- **Le budget eau et assainissement** avec **62 864.96 €** de dépenses et **61 285.94 €** de recettes en section exploitation présente un déficit de **1 579.02 €**. L'investissement avec **53 721.85 €** de dépenses et **41 204.04 €** de recettes présente un excédent de **12 517.81 €**.

- **Le budget Lotissement** présente un déficit d'investissement de **136 809.69 €** qui s'explique par le fait qu'il reste encore 6 lots à la vente.

Les trois comptes administratifs 2010 ainsi que les trois comptes de gestion du percepteur sont approuvés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents. Une délibération est prise.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ECOLES EN CAS DE GREVE

Le maire rappelle qu'une délibération du conseil a été prise le 15 octobre 2008 concernant la mise en place d'un service minimum d'accueil des élèves en cas de grève du personnel enseignant du 1^{er} degré. La liste nominative des personnes susceptibles d'assurer l'accueil des élèves en cas de grève n'étant plus à jour, une nouvelle liste est établie (Mme THIERRY Nathalie, Mr VERNIN Yves, Mme THOMASSON Stéphanie, Mme BROSELARD Betty). Une délibération est prise par 6 voix pour, 2 contre et une abstention.

ENVELOPPE CANTONALE

Le maire informe le conseil municipal que la réunion de répartition de l'enveloppe cantonale de solidarité 2011 du canton de Néronde se tiendra cette année en mairie de Pinay sous la présidence de Jean-Claude TISSOT, conseiller général. Il est décidé de demander une subvention pour l'achat de la voiture Kangoo, d'un générateur électrique et un kartcher, un lave-vaisselle pour la cantine et un pour la salle d'animation et le changement de la porte du logement n° 1 (Mme Capitan).

LOGEMENTS LOIRE HABITAT

Le maire informe que les travaux devraient démarrer dans 15 jours. Les travaux les plus importants se feront les mercredis et pendant les vacances afin de ne pas trop perturber l'école

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire donne lecture d'un courrier du Comité des Fêtes qui demande une subvention exceptionnelle pour les illuminations. Le conseil donne un accord de principe et en fixera le montant lors du vote du budget.

Tous les membres présents ont signé au registre.